

Devenez citoyenne, citoyen suisse

Guide pratique à la naturalisation
dans le canton de Vaud





.....
**Vous voulez
déposer
une demande ?**

**Vous voulez
tester vos
connaissances
sur la Suisse ?**

[www.vd.ch/
naturalisation](http://www.vd.ch/naturalisation)

.....

**Vous avez
besoin
d'un passeport
de langues ?**

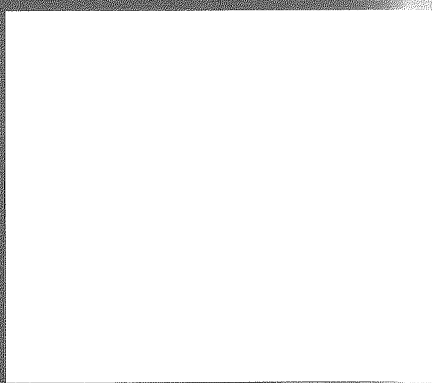
www.fide-info.ch

.....

**Vous avez
des questions ?**

> [info.naturalisation
@vd.ch](mailto:info.naturalisation@vd.ch)

> auprès de votre
commune





Télécharger le formulaire de naturalisation correspondant à votre situation :

> www.vd.ch/naturalisation

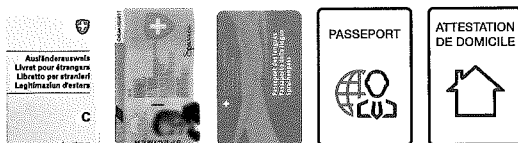


Remplir, imprimer et signer le formulaire



Joindre tous les documents demandés

- > Plus d'infos : www.vd.ch/naturalisation
- > Passeport de langues : www.fide-info.ch



Envoyer votre demande au :

Service de la population (SPOP)
Secteur des naturalisations
Centre de numérisation
Case postale
CH-1014 Lausanne

■

Le Service de la population (SPOP) examine votre demande :

- > Années de résidence (10 ans)
- > Permis C valable
- > Niveau de français attesté :
A2 à l'écrit et B1 à l'oral
- > Casier judiciaire - VOSTRA
- > Aide sociale

■ ■

La commune de résidence :

Evalue

- > Votre intégration et votre familiarisation
avec les conditions de vie en Suisse
- > Le respect de l'ordre public (impôts, etc.)

Organise

- > Le test de connaissances élémentaires
(fédéral, cantonal et local)

Octroi de la bourgeoisie

■ ■ ■

Le SPOP soumet votre demande au Conseil d'Etat :

Octroi du droit de cité vaudois

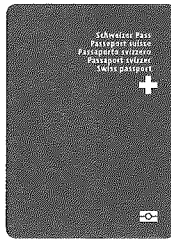
Ce dépliant vous a été remis par

Service de la population
Secteur des naturalisations
Centre de numérisation
Case postale
CH-1014 Lausanne
info.naturalisation@vd.ch



**La Confédération accorde
l'autorisation fédérale**

**Assermentation devant le Conseil
d'Etat vaudois et acquisition
de la nationalité suisse**



«La naturalisation, c'est non seulement
l'accès aux droits civiques
et politiques, mais aussi l'expression
de l'appartenance et de la participation
à la communauté helvétique.»

Mais encore ...

la Suisse accepte la double nationalité :
Vous conservez ainsi votre origine, sauf si
votre pays le refuse expressément.

Comment obtenir votre passeport suisse ?
www.biometrie.vd.ch

Des questions ? Consultez notre F.A.Q sur
www.vd.ch/naturalisation > faq